

Descriptif

Objet	Restauration et extension de l'école des Charmilles, rénovation de l'école Charles-Giron et réaménagement paysager du périmètre
Forme de mise en concurrence	Concours (SIA 142)
Type de procédure	Ouverte à un degré
Mandat	Groupement pluridisciplinaire : architecte (pilote), architecte paysagiste et ingénieur civil
Somme des prix et des mentions	Le jury dispose d'une somme globale de CHF 236'000.- HT pour l'attribution d'environ 6 prix ou mentions éventuelles.
N° de publication sur simap.ch	23973-01
Date de publication sur simap.ch	03.10.2025
Délai de rendu	26.02.2026 17:00, pour les planches 16.03.2026 17:00, pour les maquettes
Adjudicateur	Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), Unité soumissions, Rue de l'Hôtel-de-Ville 4, Case postale 3983, 1211 Genève 3
Organisateur	Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), Unité soumissions, Véronique Bertrand, Rue de l'Hôtel-de-Ville 4, Case postale 3983, 1211 Genève 3
Communauté de soumissionnaires	Autorisée
Sous-traitance	Non autorisée
Critères d'appréciation	Respect et compréhension du programme Cohérence générale du projet et son intégration dans le quartier Fonctionnement de l'ensemble et gestion des flux Fonctionnement des écoles dans leur globalité sur le temps scolaire, parascolaire et périscolaire, y compris des extérieurs Qualités architecturales du projet en général Qualité de la restauration de l'école des Charmilles Pertinence des propositions structurelles et constructives Valorisation des espaces extérieurs existants ou créés et articulation du bâti Économie générale du projet Impact environnemental global de l'opération Pertinence de la stratégie environnementale du projet (matérialisation, usage des matériaux, mise en œuvre simple, durabilité, circuits courts, bilan environnemental, étude du potentiel des bâtiments existants)
Jury	Président : M. Roberto Pascual, architecte UBA, SIA, bauzeit architectes, Bienne Vice-président : M. Christian Pesch, architecte dipl.-ing., directeur de la Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève Membres professionnels : M. Renato Salvi Arch. ETHZ FAS SIA Renato Salvi Architecte, Sion

M Jean-Claude Frund, architecte HES SIA FAS, frundgallina
architectes, Neuchâtel

M. Craig Verzone, architecte paysagiste, urbaniste, FSAP, Verzone
Woods Architectes, Vevey

Mme Daphné Karaiskaki, architecte-ingénieure NTUA, Partner
DACH architectes, Zürich

M. Marco Bosso, ingénieur civil EPFL SIA, Ingeni SA, Lausanne

Mme Giulia Nardo, architecte Politecnico di Milano, inspectrice de
l'énergie, OCEN, DT, État de Genève

M. Pierre Tourvieu de Labrouhe, architecte HMONP, architecte du
patrimoine, responsable de l'Unité pour la conservation du
patrimoine architectural, Ville de Genève

M. Bruno Aeschlimann, architecte paysagiste HES, adjoint de
direction, Service des Espaces Verts, Ville de Genève

Membres non-professionnels :

Mme Isabelle Widmer, cheffe du Service des écoles et institutions
pour l'enfance, Ville de Genève

Mme Sabine Fauriel, cheffe de service à la direction générale de
l'enseignement obligatoire pour le service Organisation et
planification, État de Genève

M. Jorge Marin GIAP, adjoint de direction, responsable des
prestations

Suppléants :

Mme Lya Blanc, architecte-urbaniste HMONP, TRIBU architecture,
Lausanne

Mme Mathilde Brenner, architecte AAM, adjointe de direction,
Service des écoles et institutions pour l'enfance, Ville de Genève

Commentaires techniques

Remarques sur le concours

Avis de la CCAO



Distribution

Aux membres des associations membres de la FAI

A l'adjudicateur

A l'organisateur